

des maux qui nous assiègent, et vous y montrez des cœurs non seulement disposés à l'obéissance, mais encore prêts à aller, s'il en était besoin, au-devant de Nos prescriptions. Nous vous félicitons donc, et de votre zèle à défendre la foi des ancêtres, et du bel exemple de concorde que vous donnez à votre troupeau. Vous gardez vraiment, avec une simple et inviolable fidélité, la mémoire des premiers évêques de France, mémoire illustre et digne des louanges les plus hautes. C'est à eux que la France doit d'avoir pu ajouter, à ses autres titres de gloire, le nom de catholique; c'est par les évêques encore que la religion y sera maintenue, à notre époque, dans tout son éclat. Il faut vous attacher fortement à ces traditions si vous voulez être assurés de préserver de toute atteinte la gloire de la France très fidèle, et de repousser efficacement les efforts des impies. Comptant sur votre vertu que Nous connaissons par expérience, Nous ne doutons pas que, pour obtenir ces heureux résultats, vous ne combattiez avec la constance de vos prédécesseurs. Et Notre confiance dans cette fermeté ne fait que s'accroître, lorsque Nous considérons tous les bons Français qui gardent dans leur cœur cette noblesse que votre nation s'est acquise par l'accomplissement des œuvres de Dieu. L'épreuve qui les accable n'est pas une raison, en effet, d'attendre moins de vos fils, et la mauvaise fortune ne peut les dépouiller du nom si honorable de catholiques. Nous mettons aussi Notre espoir dans les prières que vous adressez à la vénérable Jeanne d'Arc, et Nous avons la confiance que cette vierge si bonne vous sera d'un puissant secours. Saisissant l'occasion de ces solennités jubilaires, vous Nous priez instamment de mettre Jeanne, toujours invaincue, au nombre des bienheureuses: ce serait pour Notre amour paternel une véritable satisfaction que d'accorder à la France catholique, comme une nouvelle marque de bienveillance, cette grâce tant désirée. Mais vous n'ignorez pas que, dans l'affaire si grave que vous Nous proposez, on doit religieusement observer les lois qui règlent la procédure de la Sacrée Congrégation des Rites. C'est pourquoi Nous ne pouvons maintenant que demander à Dieu de faire aboutir cette cause au gré de vos désirs.

Cependant, en témoignage de Notre bienveillance et comme gage des faveurs célestes, Nous vous accordons de tout cœur

dans le Seign
lique.

Donné à Ro
de Notre Pont

Monsieur l'ab
Directeu

Monsieur

J'a
Sa Sainteté N.
accorder le Br
1^{re} classe, pou
l'Hommage sc
Auguste Vicair
laboration à la
l'Amour filial.

Le directeur d
voir l'objet bien i
ne s'est résolu à
gation où il est,
souscripteurs de l
a faite de leur gr
est faible en cette
la décoration pon

— Jeudi, le J
présidé une céré
des Ursulines d
le sermon de cir